



MONSIEUR BAYA BERTHE, CONSEILLER

Baya BERTHE est né vers 1955 à Berthela, petite bourgade du cercle de Barouéli dans la région de Ségou. Il est diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) section Sciences Juridiques depuis juin 1983 et du Centre National de Formation des Magistrats en 1985. Commença alors pour lui une carrière de juge d'instruction successivement dans les tribunaux de Première Instance de Mopti (1985–1989) et de Bamako (1989–1991) avant d'entamer des fonctions de Juge de Paix à Compétence Etendue à Kolondiéba (1991–1994) et à Koutiala (1994–1997). Il fut nommé Président du Tribunal de Première Instance de Koutiala (1997–1998) puis de Sikasso (1998 – 2000) avant d'être affecté à Bamako où il présida successivement le Tribunal de Première Instance de la Commune VI, le Tribunal de Commerce, le Tribunal de Première Instance de la Commune III et le Tribunal du Travail.

En 2011, il fut nommé Conseiller à la Cour d'Appel de Bamako, poste qu'il occupa jusqu'en février 2015.

En marge de ces fonctions juridictionnelles il est formateur à l'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) chargé de la rédaction des jugements depuis 2002. Il a également suivi plusieurs formations tant au niveau national que régional en droit OHADA.

Il est également formateur à l'Ecole Nationale d'Administration chargé du droit du travail et à la Direction Générale des Impôts chargé du droit civil, du droit administratif et du droit des affaires.

Il est actuellement membre du Comité Scientifique et Pédagogique de l'Institut National de Formation Judiciaire.

Membre fondateur du Syndicat Libre de la Magistrature, il fut rédacteur en Chef de la revue «Justice en Question».

Suivant Décret N°2015-0031/P-RM du 02 février 2015, il a été nommé Membre de la Cour Constitutionnelle du Mali pour un mandat de sept ans.

Baya BERTHE est Chevalier de l'Ordre National du Mali depuis 2009.

